

Comité de suivi du projet Lac à Paul
Compte rendu de la réunion tenue le 14 avril 2015
Salle de conférence, Arianne Phosphate

Étaient présents :

Daniel Gaudreault, Président
Marie-Josée Morency
Alain Gagnon
Pierre H. Simard
Pierre-Luc Gaudreault
Éric Arseneault
Karyna Tremblay

Absences motivées :

Henri-Paul Côté
Ursula Larouche
Marc Genest

Ordre du jour

- 1) Ouverture de la réunion
- 2) Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3) Compte-rendu de la réunion du 10 février 2015
- 4) Réseautage / Maximisation des retombées économiques
- 5) BAPE, soirée d'information du 18 février, retour
- 6) Mise à jour du projet (récents développements)
- 7) Comité de suivi, charte
- 8) Documentation (cartable)
 - a. Préoccupations du milieu (tableau)
 - b. Membres et coordonnées (tableau)
 - c. Demandes de remboursements (tableau)
- 9) Le processus de l'audience publique
- 10) Varia
 - a. Fréquence ciblée des réunions
 - b. Correspondance
 - c. Communiqué de presse

1) Ouverture de la réunion

Le quorum est constaté.

Ouverture de la réunion proposée par Pierre Luc Gaudreault, secondée par Pierre H. Simard.

2) Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le Président fait la lecture de l'ordre du jour. Le point 4 est reporté dû à l'absence du présentateur, M. Jean Simard. Il est convenu d'ajouter trois (3) points dans le varia soit :

- Fréquence ciblée des réunions
- Correspondance
- Communiqué de presse

3) Compte-rendu de la réunion du 10 février 2015

Lecture du compte-rendu par la coordonnatrice.

Adoption proposée par Pierre-Luc Gaudreault et secondée par P.H. Simard.

Une modification est apportée suite à une suggestion de P.H. Simard. La première ligne de la page 3 sera remplacée par :

« Le Comité accompagne l'entreprise dans l'atteinte de ses objectifs en développement durable ainsi que pour qu'elle respecte ses engagements et obligations tout en assurant entre autres une gestion adéquate du règlement des plaintes. »

La coordonnatrice informe les membres qu'un code d'éthique répondant davantage à la réalité du Comité sera présenté à une prochaine réunion.

4) Réseautage / Maximisation des retombées économiques

En l'absence du présentateur, Jean Simard, le point est reporté.

5) BAPE, soirée d'information du 18 février, retour

Quelques membres étaient présents à la soirée.

Des membres du comité de suivi soulèvent des interrogations et font des commentaires :

- Est-ce qu'Ariane est satisfaite de la soirée?
Rép. : Oui. On s'attendait à de l'opposition.
- Écoutez-vous les opposants et ont-ils l'impression d'être écoutés?
Rép. : Ariane a eu de nombreuses rencontres avec eux.
- L'industrie minière récolte ce qu'elle a semé depuis nombre d'années. Ariane agit en toute transparence.
- Allez-vous solliciter des gens pour l'audience du BAPE?
Rép. : Des entrepreneurs, des municipalités, etc. ont été ou seront sollicités. Nous avons également l'appui de la Chambre de commerce de Saguenay et de la coalition formée pour appuyer les projets et soutenir l'économie
- L'innocuité du matériel n'est pas suffisamment ressortie. Il y a de la démagogie.
Rép. : Des personnes pour le projet viendront faire ressortir des points positifs de l'audience.

- Attention au non verbal. Ça semblait déranger certains membres de l'équipe que ce soit toujours les mêmes personnes qui posent les questions.

6) Mise à jour du projet (récents développements)

La quatrième série de questions a été présentée. Les questions concernent, en majorité, la construction et le transport au sud de la 172 (sonore, visuel, etc.). Des précisions sont aussi demandées sur les critères d'analyse des tracés de transport.

Les membres sont informés qu'Ariane a reçu une mise en demeure d'un démarcheur qui prétendait avoir trouvé un investisseur chinois, qu'elle considère futile. La Société compte se défendre.

7) Comité de suivi, charte

Le titre de la charte sera modifié pour retirer le mot « projet ».

L'adoption de la charte est proposée par Marie-Josée Morency et secondée par Alain Gagnon.

8) Documentation

Présentation des tableaux « Préoccupations du milieu » et « Demandes de remboursements ». Certains champs d'information devront être ajoutés soit nom du requérant, date, et signature du président.

9) Le processus de l'audience publique

Explication du processus de l'audience.

10) Varia

- a. Fréquence ciblée des réunions :
Les réunions se tiendront le 1^{er}, 3^e, ou 4^e mardi du mois. Une invitation Doodle sera lancée aux membres du Comité.
- b. Correspondance
Courriel de M. Marc Desbiens au Président : Éric Arseneault va envoyer une réponse et ainsi compléter celle du Président.
- c. Communiqués de presse
Les membres du Comité seront ajoutés à la liste de distribution des communiqués de presse d'Ariane.

Levée de l'assemblée proposée par Marie-Josée Morency et secondée par Éric Arseneault.